TOURCOING

Le ministre des Travaux publics

A TOURCOING

L'administration municipale s'occupe activement de préparer la réception pour le 16 courant, de M. Viette, ministre des Travaux publics, qui viendra procéder à l'inauguration officielle du nouveau canal.

Le banquet aura vraisemblablement lieu dans la grande cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville. On avait bien par du hall du Conditionnement, mais certaines difficultés d'ordre administratif s'y opposeraient.

Le prix de la viande à Tourcoing

Nous recevons de M. Dumortier-Vandenbeaque, au nom de la corporation des bouchers la communication suivante qu'il nous prie d'insérer :

A la suite de la réunion provoquée par M. le Maire de la ville de Tourcoing, pour réclamer de la boucherie de cette ville, une diminution sur le prix de vente aux consommateurs, les principaux bouchers de Tourcoing réunis, ont décidé que pour le moment, vu la chaleur persistante qui leur fait subir de grandes pertes journalières, et à cause de la hausse inusitée du bétail de 1re catégorie, ils se trouvent dans l'impossibilité de baisser la viande sur les morceaux de choix.

Afin de prouver aux consommateurs que nous vendons ces morceaux, à un prix bien inférieur à celui de la boucherie de Lille, nous vous donnons ci-dessous le prix de la viande des deux villes au 1er juillet :

	Lille	Tourcoing
Filet de bœuf, le kilog.	5.00	4.00
Aloyau, rein, le kilog.	3.50	3.00
Bœuf à bouillir, 1er choix	2.80	2.00
Pièces de cuisse, 1re cotes		
Bœuf à bouillir, 2 choix, rac-courseures, épaules, 1re côtes	1.70	1.60
Basse boucherie :		
Crosnures, colliers, flanchets, poitrines,	1.20	1.60

Il tout pour le bœuf de troisième.

Quant aux qualités inférieures, la différence des prix est encore plus marquée.

Pour le veau et le mouton, la frontière belge nous étant ouverte, une grande partie des bouchers de Tourcoing vont s'approvisionner à Lille, et malgré les frais que cela leur cause, nous vendons ces viandes aux mêmes prix du détail que Lille.

Descente de parquet. — M. Delalé, juge d'instruction près le parquet de Lille est descendu hier après-midi, à Tourcoing, pour continuer l'instruction sur l'affaire de coups sur Mme Cau, rue de la Croix-Blanche.

L'inculpé Vankenkiste avait été amené sous escorte de deux gendarmes de Lille et a été confronté au poste de police avec huit témoins.

M. le juge d'instruction s'est ensuite occupé d'une très ancienne affaire, le vol d'un coffre-fort remontant à 1886, pendant lequel MM. Laurent frères fabricants de tissus, rue de Roubaix et dont les auteurs sont toujours restés inconnus.

On avait convoqué pour être entendu par le magistrat instructeur un individu qui avait été un moment soupçonné d'avoir participé à ce vol et qui depuis a purgé une condamnation à 5 ans de réclusion pour un vol qualifié.

L'individu en question a été après interrogatoire laissé en liberté.

M. Delalé est reparti pour Lille vers six heures.

Violences sur un enfant. — Une ménagère de la rue du Clinquet, Mme Demarcheller, femme Riponteau a déposé un plaintre entre les mains de M. Villon, commissaire de police du 2e arrondissement contre un habitant de la rue Debuchy, qu'il aurait livré des violences assez graves sur son enfant, âgé de 6 ans.

Une enquête a été ouverte à la suite de cette plainte.

Vol d'un bidon de lait. — M. Courseille, cabaretier et marchand de lait, rue des Trois-Couronnes avait déposé rue de Reux x, presque en face la demeure de M. Duvoulon-lion 5 ans de réclusion pour un vol qualifié.

L'individu en question a été après interrogatoire laissé en liberté.

M. Delalé est reparti pour Lille vers six heures.

Violences sur un enfant. — Une ménagère de la rue du Clinquet, Mme Demarcheller, femme Riponteau a déposé une plainte entre les mains de M. Villon, commissaire de police du 2e arrondissement contre un habitant de la rue Debuchy, qu'il aurait livré des violences assez graves sur son enfant, âgé de 6 ans.

Une enquête a été ouverte à la suite de cette plainte.

Vol d'un bidon de lait. — M. Courseille, cabaretier et marchand de lait, rue des Trois-Couronnes avait déposé rue de Reux x, presque en face la demeure de M. Duvoulon-lier, un bidon de lait à moitié plein, qui a été dérobé.

A la Gare. — Par suite de nouvelles instructions, le déchargement des wagons à la gare, qui se faisait jusqu'ici par un entrepreneur, se fera à l'avenir par les soins de la Compagnie qui ne devra employer que des ouvriers français.

De ce fait, l'entrepreneur s'est vu forcé de congédier son personnel, qui se compose en grande partie d'étrangers.

Extradé français. — La gendarmerie de Tourcoing a reçu hier des autorités belges Alphonse Dusaugier, 18 ans, manœuvrier, né à Barnay, demeurant à Villers-en-Arthol (Somme), poursuivi par le parquet d'Abbeville pour vols commis à l'aide d'escalade et effraction.

Erratum. — Hier, par suite d'une erreur de mise en page, le compte-rendu de la Ratapoil-Sociétaire de Tourcoing a été placé sous la rubrique de Roubaix.

Nos lecteurs auront sans doute rectifié eux-mêmes cette erreur matérielle et nous excuseront.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 26 juin au 1er juillet

Soie.	178
Laine peignée	288,126
Laine filée.	102,133
Blousses . .	22,196
Cotons. . .	33,477
Totaux.	446,109

Conditionnements.	1.178
Transports . . .	8
Dégraissages . .	15

Le directeur,
Arthur BONTE.

LABORATOIRE D'ANALYSES CHIMIQUES ET MICROSCOPIQUES

Analyses industrielles, agricoles et médicales. — Recherche des falsifications et altérations des substances alimentaires.

A. RUFFIN, chimiste, 135, rue Winoc, Croix-Tourcoing. A l'Oeuvre des Consultations et renseignements, tous les jours, de 1 à 3 h.

3060

WATTRELOS

Les « Enfants de la Lyre » à Bruxelles. — Sur la demande de la Commission des fêtes de la Grande-Bruxelles, les *Enfants de la Lyre* se rendront dans cette ville le 6 août prochain pour y donner un concert à 8 heures du soir, au parc Léopold.

CROIX

Manège du Crêchet. — *Carrousel aiglé.* — Environ 500 dames et cavaliers avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite par la société organisatrice du Carrousel, ainsi une grande animation n'a cessé d'exister dans ce quartier

Les prix ont été vaillamment disputés.

Voici les résultats de ce tournoi :

Cavaliers : 1re prix, Baptiste Dyx — 2e, Désiré Phillips — 3e, Valère Boutout — 4e, Hector Vandenbroucke, Alphonse Ryx — 5e, Jean Bonnaire — 6e, Hector Debuyster — 7e, Louis Cleerix — 8e, Louis Braquaval — 10e, Louis Boisut.

Dames. — 1er prix Suzanne Gateau — 2e Zulma Lingre — 3e Zélie Lingre — 4e Mathilde Vandenbeissere — 5e marguerite Demarcq — 6e Dorothée Lepers — 7e Marie Mouvenier — 8e Hortense Brodeau — 9e Estelle Cartier — 10e Rosette Lepers.

Fillettes en passant : Alexandre Thomas, président du Comité organisateur qui s'est réellement prodigué en cette circonstance et n'a pas peu contribué à la réussite de cette petite fête.

LILLE

UN DRAME CONJUGAL

Hier, une tentative d'assassinat a mis en émoi les habitants de la place Vauban-sacq. Voici les faits :

Depuis quelque temps, Mme Trouvé Venerose, 47 ans, tisserande, chef du Courmont, avait quitté son mari, à cause de sa conduite irrégulière et était venue habiter rue de Condé, 43, dans une chambre garnie.

Le mari, un nommé Victor Degrammont, 50 ans, qui depuis était tisserand à Roubaix, furieux de l'abandon de sa femme lui avait déjà plusieurs fois demandé de retourner avec lui, mais Mme Trouvé avait absolument refusé.

Or, hier à une heure, en sortant de son atelier, comme elle entrait à l'estaminet du Laboratoire, tenu par M. Verbeke, à l'angle de la rue de Wattignies et de la place Vauban-sacq où elle avait l'habitude de prendre son dîner, elle aperçut son mari attablé tranquillement devant une chope de bière.

Il se leva à son arrivée, lui fit boire et lui tendit la main, puis reprit sa place et tout le temps que sa femme dina à une autre table que la sienne d'ailleurs, il ne lui adressa pas une seule parole.

A une heure et demie, après avoir bu tranquillement son café, Mme Trouvé sortit de l'estaminet.

Son mari la suivit aussitôt et à peine avait-elle eu le temps de traverser la rue de Wattignies, qu'une détonation retentit et que la malheureuse s'affaissait sur le pavé. Son mari venait de lui tirer un coup de révolver à bout portant et l'avait atteinte dans le dos, au-dessous de l'omoplate gauche.

Un marchand ambulant, installé sur la place à l'occasion de la ducasse, sauta immédiatement sur le meurtrier et parvint à le désarmer.

Pendant ce temps, on était allé prévenir M. Fatou, commissaire du 7e arrondissement qui arriva sur les lieux où déjà se trouvait M. le docteur Delplanque. Ce dernier, après avoir fait un premier pansement à la victime, la fit monter dans sa voiture et la conduisit à l'hôpital de la Charité où elle fut admise d'urgence.

Quant à M. Fatou il emmena l'assassin à son bureau où il lui fit subir un interrogatoire.

Différents témoins du drame furent aussi entendus.

Dans la soirée Degrammont a été transféré au Parquet.

Le revolver dont il s'est servi est du calibre 7 mm.

Vers 6 heures, M. Martinaud, juge d'instruction accompagné de son greffier s'est rendu à l'hôpital Charité afin d'y interroger la victime. Bien qu'assez grièvement blessée on espère qu'elle en réchappera d'ici quelques jours.

Dans le quartier où elle habitait elle était très bien notée, tout le contraire de Degrammont passe pour un ivrogne.

Accidents. — Hier matin, M. Monquet Charles, 38 ans, peigneur, cité Baxter, 36, s'est fracturé la jambe droite en tombant sur le trottoir en face de son domicile. Il a été transporté à la Charité.

— Vers six heures et demie du soir, la voiture de M. Vanderbergen, distillateur, rue Défontaine, conduite par Jean Lesage Achille, a renversé rue de Paris M. Vanderbeck Gustave, 43 ans, presseur, rue du Faubourg de Tourcoing, impasse Deraq, 3.

Dans sa chute, M. Vanderbeck a eu sa jaquette arrachée ainsi que son pantalon ; de plus il se plaint de douleurs dans la jambe droite.

— Vers sept heures, le jeune Martinage, 4 ans, rue d'Amiens, 6, se trouvant rue Fontenoy, s'est jeté en courant dans les jambes d'un cheval attaché à une voiture et a été blessé sans gravité à la tête.

Les vols. — Paul Fiers, 13 ans, a été écroué à la maison d'arrêt pour vol d'un costume complet au préjudice de son frère, demeurant rue de Fontenoy, 61, chez lequel il s'était rendu dimanche en sortant de prison.

— Catherine Doix, veuve Robart, 47 ans, ménagère, rue du Croquet, 3, a été l'objet d'un procès-verbal pour détournement d'objets saisis.

Le feu rue de Calais. — Hier, vers 4 h. 3/4 de l'après-midi le feu s'est déclaré dans l'écurie de Mme Dubois, marchande de sable rue de Calais et logée par M. Duez, maître bottier à la Citadelle.

Le feu, assez considérable a pu être maîtrisé avant qu'il ait atteint le magasin de sable qui sont contigus à l'écurie, situés rue de Calais, il a également gagné une rangée de chambres à usage de garnis, appartenant à M. Chocquet, rue de Calais, 8 bis.

Les dégâts pour ces derniers sont estimés à 2,500 francs. M. Chocquet est assuré pour 40,000 francs.

Les dégâts pour Mme Dubois se montent à 4,000 fr. environ également couverts par une assurance de 60,000 francs.

Ce sinistre a éclaté pendant que nos braves sapeurs-pompiers étaient occupés à Loos. A assisté, le chef de bataillon a renvoyé le fourgon, qui est arrivé, rue de Calais, peu après le poste des pompiers de la rue d'Italie. Les voisins, notamment M. Nicole, sous-chef des pompiers et le personnel de l'Ecole de Natation avaient déjà ouvert la marche du feu ; de sorte qu'en une demi heure, tout était terminé.

On suppose que le feu a été allumé involontairement par un fumeur qui, imprudemment aura jeté une allumette dans l'écurie.

Tout serait de minime importance, si ce n'est la malheureuse affaire dont nous venons de parler.

DUNKERQUE

La Défense Mobile de nos Côtes

Les torpilleurs *Edmond Fontaine, 66* et *152* sont sortis du port de Dunkerque, mardi à 2 heures 45, du soir se rendant à Calais à la rencontre de l'escadre du Nord avec laquelle ils naviguèrent de conserve jusqu'en rade de Dunkerque point terminus de notre littoral et que notre escadre du Nord visite chaque année.

Bibliothèque communale. — La Société de géographie de Dunkerque vient de recevoir de M. le sous-secrétaire d'Etat des colonies un exemplaire des cartes des différentes provinces du Tonkin, récemment dressées par les officiers du bureau topographique des troupes de l'Indo-Chine.

Cet exemplaire, outre la carte générale du pays, les cartes administratives de chaque province et le plan de la ville de Hanoï, contient des cartes des postes militaires, des communications télégraphiques et postales, des lignes ferrées et de navigation à vapeur.

M. le président de la Société de Géographie a fait décoser ces cartes à la Bibliothèque communale où elles sont à la disposition du public.

Chronique maritime. — On a lancé à Middlesbrough, le 14 juin, le vapeur en acier et à roues Borgnis-Desbordes pour la Compagnie de Chargement, de Bordeaux. Ce navire jauge 1300 tonneaux environ et mesure 47 mètres de long, 7m71 de large et 3m44 de creux ; sa machine compound en diagonale développera 400 chevaux avec une pression de vapeur de 12 k.

Comme le vapeur « Cayor » qui appartient à la même maison, ce nouveau vapeur fera dit-on les voyages entre le Sénégal, Dunkerque et Bordeaux.

Un tamponnement à Ascq

Deux blessés

Hier soir, vers 6 h. 1/4, un train de marchandises en manœuvre à la gare d'Ascq, a pénétré en décharge le train des voyageurs qui part de Lille à 5 h. 56.

Par le choc, les banquettes des deux dernières voitures ont été brisées. Heureusement il n'y a eu que deux personnes blessées légèrement : l'une, un curé, a une petite contusion au front ; l'autre, un voyageur, une contusion au bras droit.

Quant aux dégâts matériels, ils sont aussi de peu d'importance.

VALENCIENNES

ACCIDENT MORTEL

à Wavrechain-sous-Denain

La compagnie d'Anzin vient d'établir une nouvelle voie à Wavrechain. Hier matin vers 8 heures, M. Arthur Fontaine, 26 ans, était occupé à resserrer un écrou dans le pulit quand sa clef glissa et vint le frapper au cœur.

La douleur fut si vive qu'il se releva et se plaignant, vacilla et tomba la tête en avant dans la tranchée de 1m47 mètres, sur la pompe qui se trouvait au fond du puits.

La mort a été instantanée.

Rentré depuis peu du service militaire comme sous-officier, Fontaine était très estimé. Il était marié depuis trois semaines à peine.

CAMBRAI

Vol. — Un négociant de Cambrai a déposé une plainte pour vol contre un de ses employés, Ed. G..., 27 ans, qui, profitant de ses fonctions de commis aux appointements, a détourné une certaine quantité de tissus. G... a pris la fuite.

Accident. — Hier dans la matinée, M. Legros François, journalier, qui était monté sur un tombereau, fut renversé sur le sol, rue Saint-Lazre.

Dans sa chute il a été blessé à la tête.

Le prix de la viande à Bavay

A partir du 3 juillet et après enquête avec les bouchers de Bavay, le prix de la viande de bœuf est fixé comme suit : 1re qualité, 80 centimes les 500 grammes ; 2e 70 cent. ; 3e 60 cent.

LILLE

UN DRAME CONJUGAL

Hier, une tentative d'assassinat a mis en émoi les habitants de la place Vauban-sacq. Voici les faits :

Depuis quelque temps, Mme Trouvé Venerose, 47 ans, tisserande, chef du Courmont, avait quitté son mari, à cause de sa conduite irrégulière et était venue habiter rue de Condé, 43, dans une chambre garnie.

Le mari, un nommé Victor Degrammont, 50 ans, qui depuis était tisserand à Roubaix, furieux de l'abandon de sa femme lui avait déjà plusieurs fois demandé de retourner avec lui, mais Mme Trouvé avait absolument refusé.

Or, hier à une heure, en sortant de son atelier, comme elle entra t à l'estaminet du Laboratoire, tenu par M. Verbeke, à l'angle de la rue de Wattignies et de la place Vauban-sacq où elle avait l'habitude de prendre son dîner, elle aperçut son mari attablé tranquillement devant une chope de bière.

Il se leva à son arrivée, lui fit boire et lui tendit la main, puis reprit sa place et tout le temps que sa femme dina à une autre table que la sienne d'ailleurs, il ne lui adressa pas une seule parole.

A une heure et demie, après avoir bu tranquillement son café. Mme Trouvé sortit de l'estaminet.

Son mari la suivit aussitôt et à peine avait-elle eu le temps de traverser la rue de Wattignies, qu'une détonation retentit et que la malheureuse s'affaissait sur le pavé. Son mari venait de lui tirer un coup de révolver à bout portant et l'avait atteinte dans le dos, au-dessous de l'omoplate gauche.

Un marchand ambulant, installé sur la place à l'occasion de la ducasse, sauta immédiatement sur le meurtrier et parvint à le désarmer.

Pendant ce temps, on était allé prévenir M. Fatou, commissaire du 7e arrondissement qui arriva sur les lieux où déjà se trouvait M. le docteur Delplanque. Ce dernier, après avoir fait un premier pansement à la victime, la fit monter dans sa voiture et la conduisit à l'hôpital de la Charité où elle fut admise d'urgence.

Quant à M. Fatou il emmena l'assassin à son bureau où il lui fit subir un interrogatoire.

Différents témoins du drame furent aussi entendus.

Dans la soirée Degrammont a été transféré au Parquet.

Le revolver dont il s'est servi est du calibre 7 mm.

Vers 6 heures, M. Martinaud, juge d'instruction accompagné de son greffier s'est rendu à l'hôpital Charité afin d'y interroger la victime. Bien qu'assez grièvement blessée on espère qu'elle en réchappera d'ici quelques jours.

Dans le quartier où elle habitait elle était très bien notée, tout le contraire Degrammont passe pour un ivrogne.

Accidents. — Hier matin, M. Monquet Charles, 38 ans, peigneur, cité Baxter, 36, s'est fracturé la jambe droite en tombant sur le trottoir en face de son domicile. Il a été transporté à la Charité.

— Vers six heures et demie du soir, la voiture de M. Vanderbergen, distillateur, rue Défontaine, conduite par Jean Lesage Achille, a renversé rue de Paris M. Vanderbeck Gustave, 43 ans, presseur, rue du Faubourg de Tourcoing, impasse Deraq, 3.

Dans sa chute, M. Vanderbeck a eu sa jaquette arrachée ainsi que son pantalon ; de plus il se plaint de douleurs dans la jambe droite.

— Vers sept heures, le jeune Martinage, 4 ans, rue d'Amiens, 6, se trouvant rue Fontenoy, s'est jeté en courant dans les jambes d'un cheval attaché à une voiture et a été blessé sans gravité à la tête.

Les vols. — Paul Fiers, 13 ans, a été écroué à la maison d'arrêt pour vol d'un costume complet au préjudice de son frère, demeurant rue de Fontenoy, 61, chez lequel il s'était rendu dimanche en sortant de prison.

— Catherine Doix, veuve Robart, 47 ans, ménagère, rue du Croquet, 3, a été l'objet d'un procès-verbal pour détournement d'objets saisis.

Le feu rue de Calais. — Hier, vers 4 h. 3/4 de l'après-midi le feu s'est déclaré dans l'écurie de Mme Dubois, marchande de sable rue de Calais et logée par M. Duez, maître bottier à la Citadelle.

Le feu, assez considérable a pu être maîtrisé avant qu'il ait atteint le magasin de sable qui sont contigus à l'écurie, situés rue de Calais, il a également gagné une rangée de chambres à usage de garnis, appartenant à M. Chocquet, rue de Calais, 8 bis.

Les dégâts pour ces derniers sont estimés à 2,500 francs. M. Chocquet est assuré pour 40,000 francs.

Les dégâts pour Mme Dubois se montent à 4,000 fr. environ également couverts par une assurance de 60,000 francs.

Ce sinistre a éclaté pendant que nos braves sapeurs-pompiers étaient occupés à Loos. A assisté, le chef de bataillon a renvoyé le fourgon, qui est arrivé, rue de Calais, peu après le poste des pompiers de la rue d'Italie. Les voisins, notamment M. Nicole, sous-chef des pompiers et le personnel de l'Ecole de Natation avaient déjà ouvert la marche du feu ; de sorte qu'en une demi heure, tout était terminé.

On suppose que le feu a été allumé involontairement par un fumeur qui, imprudemment aura jeté une allumette dans l'écurie.

Tout serait de minime importance, si ce n'est la malheureuse affaire dont nous venons de parler.

LE NORD

La Madeleine. — Lundi après-midi, vers quatre heures, M. Henri Villers, 30 ans, rue de Thumesnil, 17, à Mouvaux-Lille, était occupé au bain dans le Delle entre la Madeleine et Saint-André. Il plongea, on ne le revit point. Quand on le retira, au bout d'un quart d'heure, l'asphyxie était consommée.

Villers était marié, père de famille et travaillait au déchargement de bateaux à la Madeleine.

GRAND INCENDIE A LOOS

Hier après-midi, vers une heure, un violent incendie s'est déclaré chez M. Guillemot, filateur de lin. Le feu avait éclaté dans un magasin, où sont remisées les étoupes, long d'environ 20 mètres, large de 15, et situé rue Marescaux.

Au premier signal, les pompiers d'Haubourdin, dirigés par M. le capitaine Testelin, étaient sur les lieux du sinistre, jusqu'à ce les ouvriers de l'usine Thiriez arrivaient avec la pompe de cet établissement.

A deux heures on croyait le feu conjuré, quand une quatre heures, les flammes reprirent de plus belle. On demanda du secours à Lille et, un peu avant cinq heures, la pompe de la caserne de la Citadelle arrivait, accompagnée de M. le chef de bataillon, Druez, de MM. les capitaines Herland et les lieutenants Aorts et Bernard.

Malheureusement, son secours ne fut pas aussi efficace qu'on pouvait le penser par suite du manque de canalisation d'eau, qui a été réclamé depuis longtemps à Loos. La pompe dut s'alimenter dans une bouche d'égout, vraiment insuffisante.

C'est à ce moment qu'on signale l'incendie de la rue de Calais. A Lille, et le chef de bataillon fit reprendre à ses hommes le chemin de cette ville.

A l'heure où nous écrivons, les décombres brûlent encore et il est probable qu'il y en a pour quelques jours.

Les dégâts, qui ne sont pas encore évalués, sont importants et couverts par des assurances.

Sur les lieux du sinistre, nous avons remarqué la présence de M. le maire de Loos, de M. le commissaire de police et de nombreux conseillers municipaux.

Mulhouse. — *Arrestations.* — La police a mis en état d'arrestation, pour vagabondage et mendicité, deux étrangers, Hugon Léon, 23 ans, journalier et Vandenbosch Yvon, 24 ans, ouvrier de ferme, tous deux sans ressources et sans asile.

Le premier était sorti il y a huit jours, de la *maison d'arrêt d'Hasbrouck, et son sauf-conduit* portait qu'il devait se rendre à Lille, où il prédéfie les lièvres. Ils ont été conduits à Lille et écroués.

Un tamponnement à Ascq

Deux blessés

Hier soir, vers 6 h. 1/4, un train de marchandises en manœuvre à la gare d'Ascq, a pénétré en décharge le train des voyageurs qui part de Lille à 5 h. 56.

Par le choc, les banquettes des deux dernières voitures ont été brisées. Heureusement il n'y a eu que deux personnes blessées légèrement : l'une, un curé, a une petite contusion au front ; l'autre, un voyageur, une contusion au bras droit.

Quant aux dégâts matériels, ils sont aussi de peu d'importance.

VALENCIENNES

ACCIDENT MORTEL

à Wavrechain-sous-Denain

La compagnie d'Anzin vient d'établir une nouvelle voie à Wavrechain. Hier matin vers 8 heures, M. Arthur Fontaine, 26 ans, était occupé à resserrer un écrou dans le puits quand sa clef glissa et vint le frapper au cœur.

La douleur fut si vive qu'il se releva et se plaignant, vacilla et tomba la tête en avant dans la tranchée de 1m47 mètres, sur la pompe qui se trouvait au fond du puits.

La mort a été instantanée.

Rentré depuis peu du service militaire comme sous-officier, Fontaine était très estimé. Il était marié depuis trois semaines à peine.

CAMBRAI

Vol. — Un négociant de Cambrai a déposé une plainte pour vol contre un de ses employés, Ed. G..., 27 ans, qui, profitant de ses fonctions de commis aux appointements, a détourné une certaine quantité de tissus. G... a pris la fuite.

Accident. — Hier dans la matinée, M. Legros François, journalier, qui était monté sur un tombereau, fut renversé sur le sol, rue Saint-Lazre.

Dans sa chute il a été blessé à la tête.

Le prix de la viande à Bavay

A partir du 3 juillet et après enquête avec les bouchers de Bavay, le prix de la viande de bœuf est fixé comme suit : 1re qualité, 80 centimes les 500 grammes ; 2e 70 cent. ; 3e 60 cent.

DUNKERQUE

La Défense Mobile de nos Côtes

Les torpilleurs Edmond Fontaine, 66 et *152* sont sortis du port de Dunkerque, mardi à 2 heures 45, du soir se rendant à Calais à la rencontre de l'escadre du Nord avec laquelle ils naviguèrent de conserve jusqu'en rade de Dunkerque point terminus de notre littoral et que notre escadre du Nord visite chaque année.

Bibliothèque communale. — La Société de géographie de Dunkerque vient de recevoir de M. le sous-secrétaire d'Etat des colonies un exemplaire des cartes des différentes provinces du Tonkin, récemment dressées par les officiers du bureau topographique des troupes de l'Indo-Chine.

Cet exemplaire, outre la carte générale du pays, les cartes administratives de chaque province et le plan de la ville de Hanoï, contient des cartes des postes militaires, des communications télégraphiques et postales, des lignes ferrées et de navigation à vapeur.

M. le président de la Société de Géographie a fait décoser ces cartes à la Bibliothèque communale où elles sont à la disposition du public.

Chronique maritime. — On a lancé à Middlesbrough, le 14 juin, le vapeur en acier et à roues Borgnis-Desbordes pour la Compagnie de Chargement, de Bordeaux. Ce navire jauge 1300 tonneaux environ et mesure 47 mètres de long, 7m71 de large et 3m44 de creux ; sa machine compound en diagonale développera 400 chevaux avec une pression de vapeur de 12 k.

Comme le vapeur « Cayor » qui appartient à la même maison, ce nouveau vapeur fera dit-on les voyages entre le Sénégal, Dunkerque et Bordeaux.

Le « Bougainville »

L'itinéraire du *Bougainville*, pendant sa campagne d'été, sera la suivant : Ce bâtiment partira de Brest, le 4 août et visitera successivement Lorient, Douarnenez, Perros-Guirrec, Plymouth, Cherbourg, Dunkerque, Ostende, Saint-Malo, Lézardrieux, Morlaix, Camaret. Il rentrera à Brest le 31 août.

L'avise de l'Etat "Mouette"

stationnaire d'Ecosse

Composition de l'équipage. — MM. Trouillard, capitaine de frégate, commandant ; Denis de Trobriand, lieutenant de vaisseau, officier en second ; Yven, *enseigne de vaisseau* ; Dupouy, *élève* ; Bonnin *médecin-major*.

Equipage : 11 sous-officiers, 50 quartiers-maîtres et matelots.

— La « Mouette » a stationné durant quelques jours dans le bassin du Commerce à Dunkerque, pendant le séjour de la « Gironde » du 27 juin pour accomplir une fonction vraiment historique : celle qu'il fait chaque année et qui comprend la campagne d'Ecosse.

Voici l'itinéraire suivi depuis Cherbourg :

Départ de Cherbourg pour le Havre, Boulogne, Dunkerque, Ostende (Belgique), Anvers, Id., Rotterdam (Hollande), Amsterdam, Id., Le Helder, Id., Frederickshaven (Danemark), Copenhague, Id., Carlskrona (Suède), Gothenburg, Christiania (Norvège), Copenhague, Id., Eg gen, Id., Stavanger, Id., Aberdeen (Ecosse), Montrose, Id., Leith, Id., Edinbourg Id., Newcastle-on-Tyne, Id., Sunderland, Id., Scarborough, Id., Grimsby, Id., Lowestoft, Id., Harwick, Id., Douvres. Id.

Et rentrer à Cherbourg.

Pendant que la *Mouette*, était le long de quai, de nombreux touristes venus à Dunkerque pour le 14 juillet dernier, se sont transportés le long de son bord et ont bien vu des deux côtés, amusant nos matelots, de quart, et qui, jaloux d'aller courir à terre, se divertissaient quand même.

Voici quelques-uns de leurs passe-temps :

Jeux. — Le jeu de pal, qui consiste avec des carcasses de crique en forme de cône : les hommes en bandant les yeux avec un mouchoir et ont dans une crique pour attraper le chat, un homme avec les yeux bandés également, il a un mouchoir et manie de trous, et frappe sans cesse qui fouille pal quand ils font grincer leur crique.

Jeu du roi Grégoire. — Un homme est nommé roi et agent à son choix et prend un petit bagnot d'eau et une sarbot de lavette. Les hommes sont assis à tour de rôle, salués le roi d'Angleterre, les uns sont : « Salut, Roi d'Angleterre » et le bagnot de Milton, Mitaine et Milus, le donner trois coups de fauteuil sur le dos, mais pour Milton, mon pour Mitaine et Pauline pour Milus.

De là, il prend la lavette, il trempe dans l'eau et il frotte trois fois sur la figure du roi et d'Angleterre, s'il se met à rire, c'est lui qui fait le roi d'Angleterre, position assez ennuyeuse qui peut s'éterniser !

C. F. M.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Accident mortel. — Les accidents se succèdent depuis quelque temps avec fréquence à la gare d'Arras.

Par encore un brave employé de la compagnie du Nord a été tué dans les circonstances suivantes :

Le graisseur, Amédée Dandenarde, remplissait son ministère en toute consciencieusement. Il était en train, dans les plaines de la Tunisie, d'enlever des tampons à un wagon en stationnement ; il avait pris le soin, ainsi que le prescrivent les règlements, de mettre un drapeau sur la voie pour indiquer sa présence.

Tout à coup d'autres ouvriers, par inadvertance, lancèrent sur la voie plusieurs wagons qui vinrent buter contre celui ou travaillait Dandenarde.

Le tamponneur fut renversé, la poitrine défoncée par un coup de tampon. Relevé aussitôt par les témoins de l'accident, Dandenarde a succombé pendant qu'on le transportait à l'hôpital.

CALAIS

L'escadre du Nord. — L'escadre qui vient de annonce comme devant arriver mardi à midi, n'est arrivée que dans la soirée, par suite de la grosse mer.

Nous rappelons que pendant son séjour, mercredi et jeudi les remorqueurs organisent un service qui conduira les amateurs à bord des cuirassés.

— A la dernière heure, notre correspondant nous télégraphie que l'escadre, empêchée par le mauvais temps, orage et pluies torrentielles, ne viendra pas à Calais.

Ascension émouvante. — Lundi soir à 7 heures l'occasion de la 13e ascension de Lemaître, ce dernier est parti du port avec un ballon chargé mille mètres.

L'ascension s'est faite dans des circonstances particulièrement émotionnantes. L'aéronaute s'était blotti au sommet, au moment du départ ; les représentants de la municipalité voulurent s'opposer au départ de M. Sergent.

Celui-ci persista et s'élève aux applaudissements de la foule, pour aller s'abattre à deux kilomètres de Calais.

Le ballon s'était vidé en 7 minutes.

Malgré cette descente rapide, l'aéronaute n'a fort heureusement aucun mal.

TRIBUNAUX

Cour d'assises du Nord

A la session des assises du mois dernier, le nommé Delgrange était condamné à huit ans de travaux forcés pour vols qualifiés. Au moment d'être transféré dans une colonie, il a cherché à faire des révélations et a déclaré qu'avec trois de plusieurs individus dont il était le chef, il avait commis d'autres vols dont les auteurs sont restés inconnus.

La chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Douai a examiné les pièces du nouveau procès mergredi dernier.

Les individus accusés par Delgrange ont bénéficié d'une ordonnance de non lieu. Quant à Delgrange, il est renvoyé par devant les prochaines assises.

Nouvelles à la Main

Une femme, enfin, vient de trouver grâce aux yeux du poulbond Bérenger.

— Est-ce la brune ?

— Est-ce la blonde ?

— Non... C'est la *Rousse*.

***

— Papa, est-ce que toutes les feuilles des arbres c'est des feuilles vraies ?

— Mais oui, mon enfant. Faut-il que tu sois bête pour faire une pare lle question.

— Alors, c'est pas comme maman, qui met des choses le matin.

***

— Joseph, vous avez encore pris cette semaine, deux bouteilles de vin fin et trois bouteilles pour lire dans votre chambre. Cela m'est particulièrement désagréable.

Joseph, d'un ton admiratif :

— Quel ordre ! quel ordre ! Ah ! si j'avais une femme comme madame.

***

Le vieux baron de Z... vient de se marier avec une très jeune et très jolie femme qui le trompe déjà.

Le baron n'en paraît pas autrement ému, d'ailleurs :

— Mon Dieu, disait-oh hier à son club, il est comme *bien des gens*, qui n'ont pas une galerie de tableaux pour la regarder, rusés pour la montrer aux autres.

BRULÉ-MAISON.

KERMESSES

9 juillet. — St-André (Lille), St-Maurice (banlieue), Annœulin, Auneuil, Cambrai, Erquinghem-sur-la-Lys, Fromelles, Lesquin, Thumeries, Vendeuil, Willems, Cysoing-les-Lille.

PETITE CORRESPONDANCE

Groupe vélocipédiste. — Non. Nous avons publié à l'époque des détails précis. La cause principale du retard serait d'ici beaucoup trop longtemps. — *Lecteur assidue 74.* — L'accomplissement des conditions du bail est obligatoire. — *X. Y. — 1.* Non. — *L. Z. —* 2 Non. — *R. A. A. B.-B.* — Vous ne pouvez être tenu de payer qu'à partir de l'acquisition. Apparemment vous n'étiez soumis qu'aux conditions de votre bail. — *F. D.* Oui, s'il s'agit d'un grade. — *G. F.* — 1 Oui ; 2° Il est pourvu de faire que pour raison sérieuse. — *F. C.* — Une partie des réservistes des classes 1886 et 1887 sont convoqués. Voyez l'affiche à la Mairie ou la gendarmerie. — *Abonné.* — Non ce n'est pas permis ; le coiffeur doit mettre son enseigne à l'intérieur. — *Tous les abonnés* et de notre s'il s'agit de la continuation pure et simple de l'ancienne société avec le même président. Dans ce cas, il suffit de prévenir les 4/5 des actionnaires, et tous les anciens sociétaires sont de droit. Non n'aurait pas été régulièrement accepté, attendu le droit des tiers qui ne peuvent être liés par nouveau règlement et de nouvelles admissions, le matériel appartiendrait à l'ancienne société. En cas de difficulté, adressez-vous au juge de paix.

LE FAUVRE.

Etat-civil de Roubaix

Du 4 juillet

Naissances. — Paris et Achille Vollin, rue Archimède, 23. — Marie Thyssbert, rue Cheuvreux, 1. — Pierre Rousseau, rue Pellart, 20. — Jeanne Herman, rue Monge. — Théodore Vandenbroucke, rue de Tourcoing. — Marie Deviolle, rue Boucquillon, 189. — Paul et Albert Vanoye, rue Blanchemaillé, 84. — Fernand Ruffaut, rue Boulevard, 119.

Décès. — Fernande Domochin, 13 mois, rue de Wasquehal, 43. — Victor Cau, 75 ans, rue des Arts, 3 bis. — Henri Delfosse, 80 ans, rue de Fléquin, 50. — Adèle Lecoutre, 3 ans, rue des Hanots. — Rosalie Bossaert, 18 ans, Mme Dubuc. — Marguerite Poulain, 17 mois, rue de Reims, 28. — Victor Cordonnier, 1 mois, rue Jacquard, 13. — Cécile Turlies, 83 ans, rue de Rome, 15.

Mariages. — Joseph Duscel, Jacquard, 30 ans, rue de Flandre, 81, et Léonie Dupuis, couleur, 25 ans, id. — Jean Cavrois, sans profession, 21 ans, boulevard de Paris, 39, et Pauline Pollet, id., 20 ans, à Mouvaux.

Etat-civil de Tourcoing

Du 1 juillet

Naissances. — Camille Lefebvre, rue du Midi. — Victor Vandenbergen, rue du Jambon. — Germaine Lonsart, rue de Lille.

Décès. — Pierre Vanoutte, 2 ans, Hôpital civil. — Amélie Delattre, 4 mois, rue Tourcoing. — Amélie Delatt